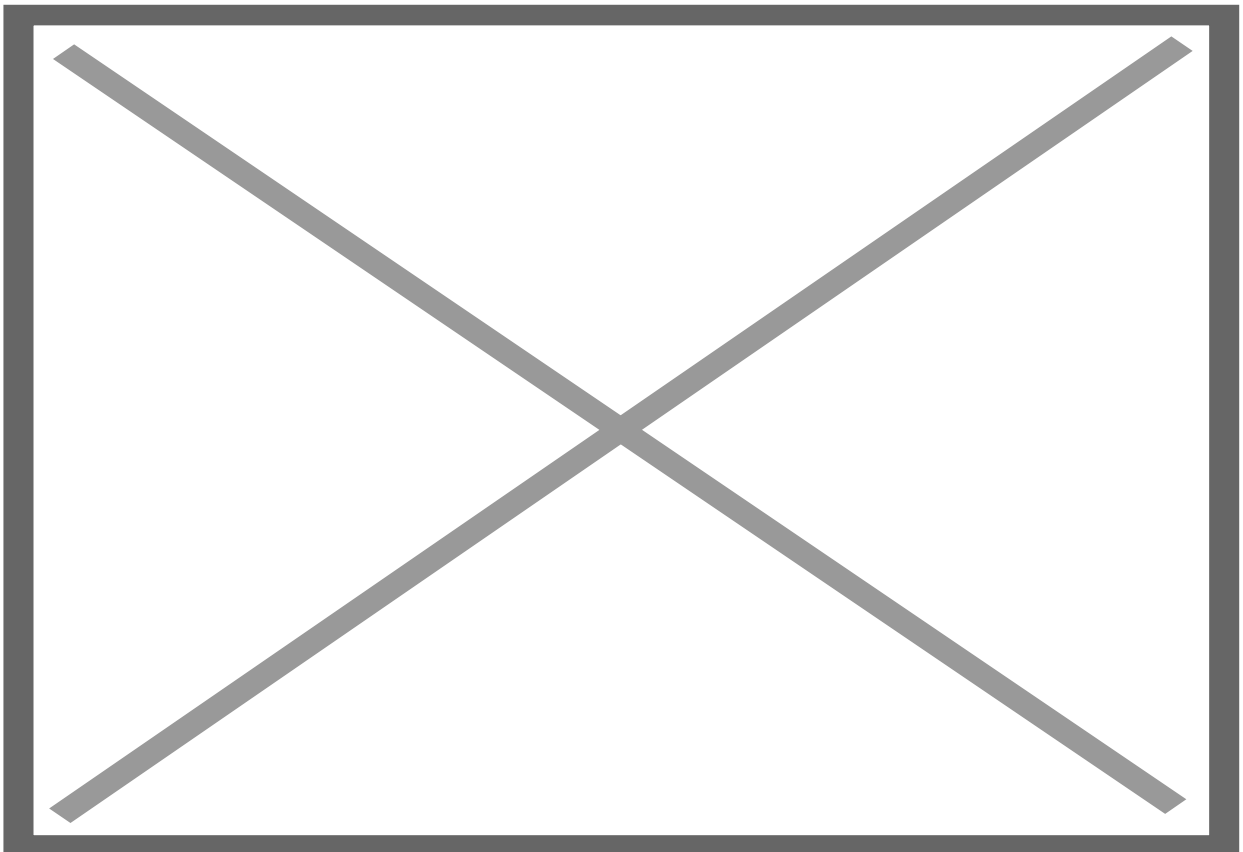


Jaffa pourrait bien devenir la prochaine Sheikh Jarrah, les Palestiniens Ã©tant poussÃ©s dehors

Description

Par Jessica Buxbaum, le 13 octobre 2022



Un activiste tient une pancarte disant Ã©« Jaffa nÃ©est pas Ã© vendre Ã©», alors que des manifestants entravent la circulation lors dÃ©une manifestation contre le dÃ©placement des palestiniens dans la ville. (photo : Jessica Buxbaum)

Les Palestiniens de Jaffa affirment que le gouvernement israÃ©lien tente de les dÃ©placer en passant par ce que les rÃ©sidents considÃ©rent comme un nettoyage ethnique par le biais de lâ©immobilier.

SituÃ© prÃ©s de la cÃ©te mÃ©diterranÃ©enne, le quartier historique dÃ©Ajami Ã© Jaffa est devenu un champ de bataille entre lâ©AutoritÃ© fonciÃ©re israÃ©lienne (ILA) et les anciens rÃ©sidents palestiniens de la zone. Environ 1 400 familles ont reÃ©u des ordres dÃ©expulsion de la part dÃ©Amidar, une sociÃ©tÃ© de logement public qui, par le passÃ©, a dÃ©clarÃ© quÃ©elle ne faisait quÃ©exÃ©cuter les ordres de lâ©ILA. Amidar nÃ©a pas rÃ©pondu aux demandes de commentaires de Mondoweiss pour cet article.

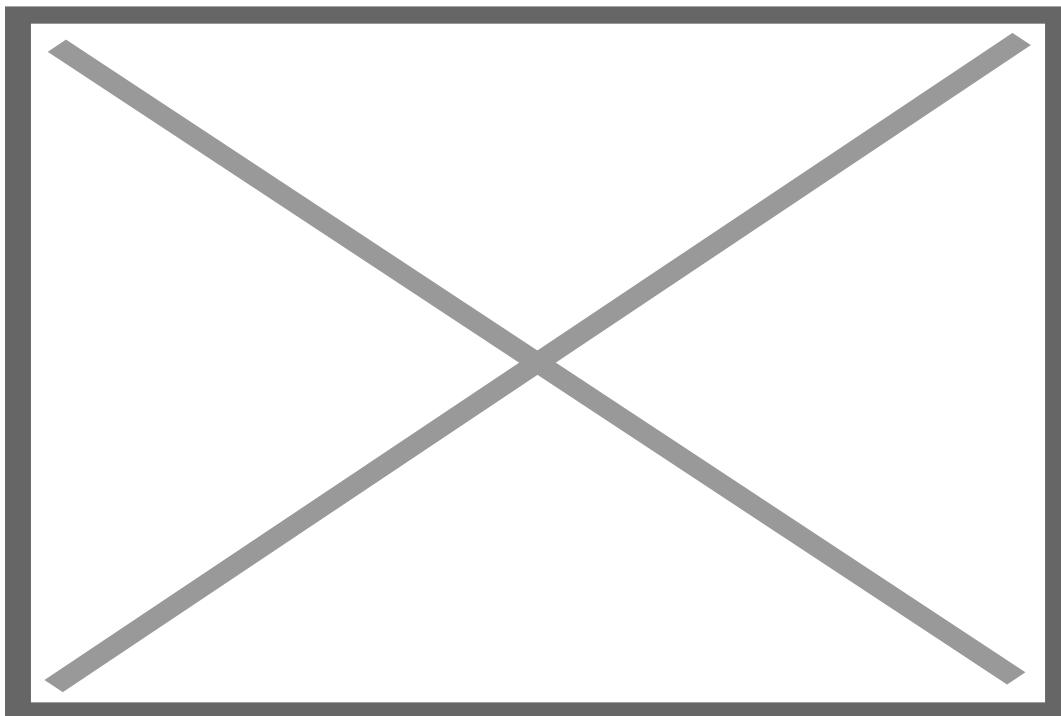
Environ 120 000 Palestiniens vivaient à Jaffa avant la création de l'État israélien en 1948. Pourtant, avant et pendant la fondation de l'État, les Palestiniens ont fui ou ont été expulsés par les forces paramilitaires sionistes de la ville portuaire dans ce qui est maintenant connu comme la Nakba (ou catastrophe en arabe). En conséquence, il reste aujourd'hui environ 3 200 Palestiniens à Jaffa.

Selon la loi israélienne, les propriétés laissées par les Palestiniens fuyant la Nakba sont considérées comme abandonnées et sont tombées sous la propriété de l'État.

« L'État a simplement pris leurs terres natales », a déclaré Amir Badran, membre du conseil municipal de Tel Aviv-Jaffa. « Ils parlent des Palestiniens comme des absents, et leurs biens sont maintenant la propriété de l'État, bien qu'Israël n'ait rien payé pour eux. »

De nombreux Palestiniens qui sont restés ou retournés à Jaffa après 1948 ont conclu des accords financiers avec l'État, transformant les anciens propriétaires en locataires. En vertu de la loi sur les locataires promulguée en 1972 et datant de la période du mandat britannique, les résidents palestiniens versent initialement une somme importante pour être propriétaires de 60 % de leur maison, tandis qu'Israël leur laisse les 40 % restants. Ensuite, les résidents deviennent des locataires qui paient un loyer mensuel considérablement réduit à Amidar pendant trois générations. Cependant, la période de trois générations est trompeuse, explique Badran, car l'État considère le locataire comme la première génération, son conjoint, la deuxième génération, et leur enfant, la troisième génération.

Maintenant que beaucoup de ces locataires de la troisième génération ont plus de 50 ans et que les prix des logements à Tel Aviv-Jaffa montent en flèche, les autorités de l'État frappent la porte des locataires pour leur demander d'acheter le logement ou de partir.



Fatima et Saleem Balbisi se tient devant leur maison à Jaffa ayant une ordonnance d'expulsion.

Mis dehors parce qu'il est Palestinien

Saleem Bilbisi, qui vit dans sa maison de Jaffa depuis l'âge de cinq ans, est confronté à un prix demandé par Amidar de 2,8 millions de shekels (environ 782 000 dollars) à un chiffre que sa famille de la classe ouvrière ne peut se permettre.

« Il y a des Juifs qui vivent dans des maisons ayant le même statut, mais [Israël] ne les vise pas. Il ne cible que les Arabes », a déclaré l'homme de 61 ans.

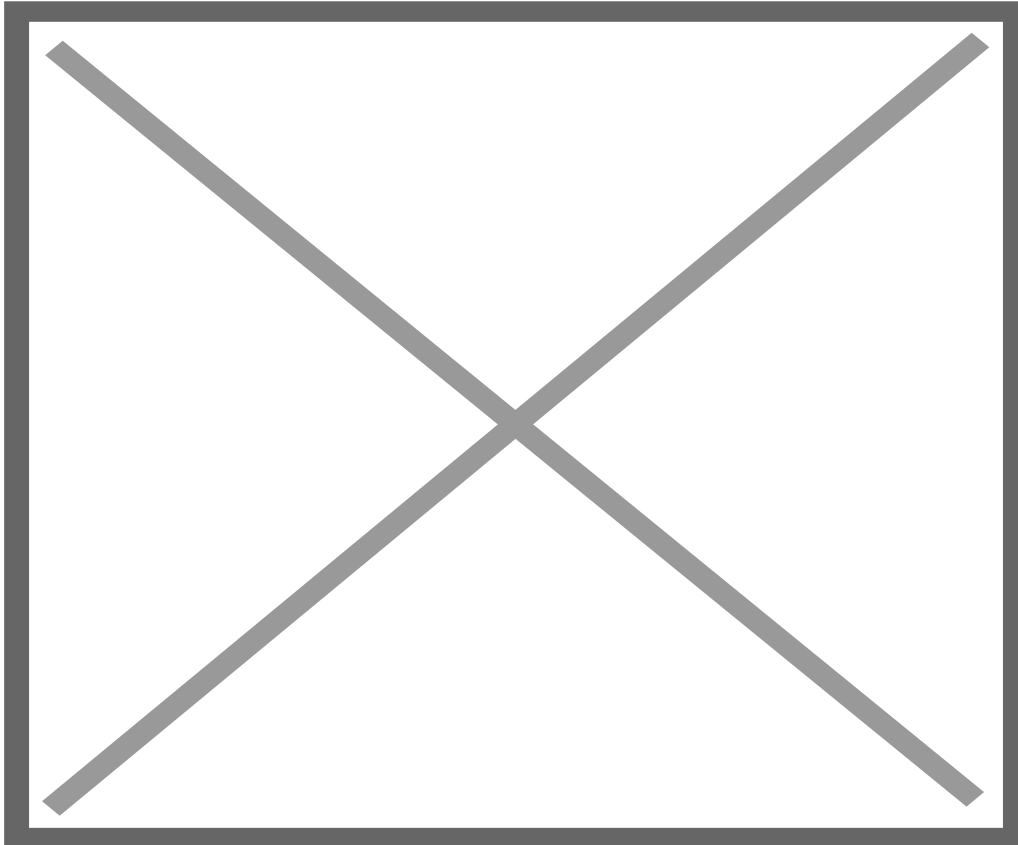
Selon les militants qui luttent contre le déplacement à Jaffa, seules 400 familles environ ont les moyens financiers d'acheter les maisons, les autres ne les ont pas. Pourtant, pour certaines familles, l'argent n'est pas un problème.

La famille Hamati dit qu'elle a les moyens de payer le prix de 4 à 5 millions de shekels (environ 1 million de dollars), mais, selon elle, Israël ne veut pas de Palestiniens dans ces maisons.

« Amidar n'a aucun problème à me le vendre », a expliqué Charlie Hamati, un habitant de Jaffa. Pour lui, le principal obstacle est Israël. « Ils pensent de manière idéologique et ne veulent pas d'Arabes ».

Hamati, dont la famille est installée à Jaffa depuis 1931, veut acheter l'ensemble des logements, mais seuls 2/3 de la propriété sont à vendre pour lui. En effet, en 1950, Israël a autorisé une famille juive à habiter une partie du logement pendant 15 ans. Amidar lui a donc dit que la partie de la maison qui contient sa chambre et celles de ses enfants ne lui appartient pas.

Comme Sheikh Jarrah, les Palestiniens de Jaffa subissent un processus d'expulsion lent et calculé. Cependant, à la différence de Sheikh Jarrah, le gouvernement ne procède pas à ces expulsions par l'intermédiaire de groupes de colons organisés. Au contraire, selon les militants, Israël tente d'expulser les Palestiniens pour faire de la place aux riches Juifs étrangers prêts à payer le prix fort pour des propriétés en bord de mer. Israël n'a pas répondu aux demandes de contact de Mondoweiss.



Charlie Hamati se tient à côté de sa tante, Angel, dans leur maison à Jaffa

Le nettoyage ethnique par l'immobilier

Le quartier idyllique d'Ajami a un air du vieux Jaffa encore présent. Des murs en pierre calcaire, des volets colorés et des ruelles arquées bordent les rues. À l'intérieur, les maisons sont ornées de portraits de famille en noir et blanc, de hauts plafonds à fresque et de fenêtres de style gothique. Mais des décennies de négligence de la part de la municipalité ont laissé les maisons en mauvais état, avec des peintures écaillées et des murs fissurés.

La sœur de Saleem, Fatima Bilbisi, craint que l'achat du pourcentage restant de la maison ne suffise pas à résoudre le problème de la rénovation. En Israël, tout propriétaire souhaitant modifier ou agrandir sa maison doit d'abord demander un permis de construire auprès du comité local de planification et de zonage. La procédure d'approbation peut prendre des mois et n'est pas garantie.

« Même si vous obtenez la maison, vous avez une période limitée pendant laquelle vous êtes autorisés à construire une nouvelle maison », a déclaré Fatima Bilbisi. « Donc, [Israël] nous impose des règles très strictes dans le seul but de nous pousser dehors ».

Les familles travaillent avec des organisations locales pour coordonner des compromis entre elles et les entités gouvernementales, l'un de ces accords permettant aux familles d'acheter les maisons grâce à des prêts de la Banque d'Israël et à une aide financière de la municipalité de Tel Aviv-Jaffa et de l'ILA. Toutefois, ces promesses ne sont pas officielles car aucune garantie

Àcrite nâ??a encore ÀtÀc Àctable. La municipalitÀc nâ??a pas rÀcpondu aux demandes de renseignements concernant les mesures prises pour empÀcher ces expulsions. En attendant, les militants de la solidaritÀc et les rÀcsidents ayant reÀçu un avis dâ??expulsion attirent lâ??attention sur les manifestations hebdomadaires du vendredi, au cours desquelles ils bloquent la circulation et exigent que Jaffa ne soit pas À vendre.

Alors que la crise du logement À Jaffa sâ??intensifie, Fatima Bilbisi compare la situation actuelle À la Nakba passÀe de Jaffa. Â« En 1948, [IsraÀl] a chassÀ les gens avec des armes et la peur Â», dit Fatima Bilbisi. Â« Maintenant, ils le font avec de lâ??argent et avec lâ??immobilier. Câ??est juste une autre faÀçon de dÀplacer les gens. Â»

Trad. LG pour lâ??Agence MÀdia Palestine

Source : [Mondoweiss](#)

date crÀcÀe

2022/10/19